

## Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### BG LONG TERM VALUE (« le Compartiment ») un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds ») Classe R GBP – LU1266865952

Initiateur du PRIIP: Boussard & Gavaudan SICAV

www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BG LONG TERM VALUE est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

**Exactes et à jour au: 12 janvier 2023**

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en GBP. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières («OPCVM»), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la «loi sur les fonds d'investissement»), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

### Objectifs

**Objectif d'investissement :** Le Compartiment privilégie les marchés d'actions de l'Union européenne, du Royaume-Uni et de la Suisse. L'objectif du Compartiment est de surperformer l'indice Stoxx Europe 600 Net Return sur un horizon d'investissement recommandé de cinq ans.

**Politique d'investissement :** Le Compartiment est à tout moment exposé, à hauteur de 60% minimum, à un ou plusieurs marchés d'actions d'un ou plusieurs pays de l'Union européenne (y compris les marchés de la zone euro), du Royaume-Uni et de la Suisse. Le Compartiment est également investi à hauteur de 75% au moins en actions de pays de l'Union européenne. Le Compartiment est éligible au «Plan Épargne en Action» français.

L'exposition au risque de change sur les devises autres que celles de l'Union européenne (y compris la zone euro), du Royaume-Uni et de la Suisse est plafonnée à 30%. L'exposition au risque de marché autre que celui de l'Union européenne, du Royaume-Uni et de la Suisse est également plafonnée à 30%.

La politique d'investissement se fonde sur une compréhension fine des fondamentaux et de la dynamique sectorielle des entreprises dans lesquelles le portefeuille est investi et sur l'expertise de la société de gestion dans l'évaluation de leurs instruments cotés et la négociation de ces instruments.

La stratégie d'investissement du Compartiment peut conduire l'équipe de gestion à :

- investir dans des actions de petites et moyennes capitalisations (définies comme des actions de sociétés dont la capitalisation boursière est comprise entre 20 millions d'euros et un milliard d'euros). Ces actions peuvent représenter une part substantielle des actifs du Compartiment ;
- investir jusqu'à 25% de l'actif net du Compartiment dans des obligations d'entreprises, en particulier des obligations de qualité inférieure à «investment grade», et dans des obligations émises par des entités publiques ;
- utiliser des instruments dérivés et des dérivés intégrés afin d'obtenir une exposition suffisante au marché, de procéder à des arbitrages ou de se couvrir.

Le Compartiment est géré activement et utilise l'indice de référence à des fins de comparaison de performance et de calcul de la commission de performance. Le Gestionnaire d'investissement n'est en aucun cas contraint par un indice de référence dans le positionnement de son portefeuille. L'écart

par rapport à l'indice de référence peut être complet ou significatif. L'indice de référence ne tient pas compte de la stratégie ESG promue par le Compartiment.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

**Rachats et liquidité :** Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

**Politique de distribution :** Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

### Investisseurs visés :

Cette catégorie R convient à tous les investisseurs (hormis les «US Persons»). L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Il est destiné aux investisseurs qui cherchent une exposition aux marchés d'actions européens. Le produit est éligible au «Plan Épargne en Actions» français («PEA»). Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Compartiment dépendra des circonstances individuelles de chacun, et notamment du patrimoine personnel, des besoins actuels et à long terme de chacun et du souhait ou non d'être exposé à certains risques. Il est vivement recommandé de diversifier ses investissements afin de réduire le risque d'exposition à des risques spécifiques.

L'investissement minimum est de GBP 1,000.

### Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. Le conseil d'administration peut y mettre un terme de manière unilatérale aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

### Informations pratiques

**Dépositaire :** CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

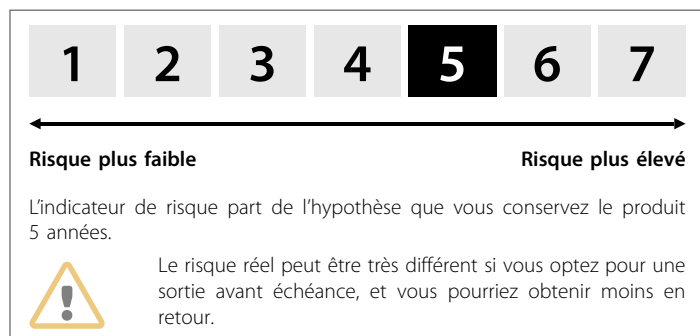
**Informations complémentaires :** Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en actions d'un autre compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section «Conversion d'actions» du prospectus.

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant

Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur [www.boussard-gavaudan.com](http://www.boussard-gavaudan.com).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque moyenne à élevée.

Cela évalue les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit à un niveau modéré à élevé, et si les conditions de marché venaient à se détériorer, il est susceptible de que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Attention au risque de change.** Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Tous les risques affectant le produit ne sont pas repris de manière adéquate dans l'indicateur de risque synthétique (SRI).

Cette notation ne prend pas en compte d'autres facteurs de risque qui devraient être pris en considération avant d'investir, y compris le risque de crédit et le risque de surexposition dès lors que ce produit peut avoir recours à un levier atteignant jusqu'à deux fois sa valeur liquidative.

Ce produit ne comporte aucune protection à l'égard des performances futures du marché, de sorte que vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

**Au-delà des risques intégrés dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent affecter la performance du fonds. Veuillez vous référer au prospectus du fonds, disponible sans frais sur [www.boussard-gavaudan.com](http://www.boussard-gavaudan.com).**

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Défavorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 mars 2015 et 31 mars 2020.

**Intermédiaire:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28 juin 2014 et 28 juin 2019.

**Favorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 novembre 2012 et 30 novembre 2017.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		£ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	£ 952 -90,5 %	£ 647 -42,2 %
Défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	£ 7.625 -23,8 %	£ 8.274 -3,7 %
Intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	£ 10.508 5,1 %	£ 12.791 5,1 %
Favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	£ 15.073 50,7 %	£ 15.942 9,8 %

## Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan SICAV n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan SICAV pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

## Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) £ 10.000 est investi.

Exemple d'investissement £ 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
<b>Coûts totaux</b>	<b>£ 339</b>	<b>£ 2.127</b>
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	<b>3,4%</b>	<b>3,3%</b>

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,3% avant déduction des coûts et de 5,1% après cette déduction.

## Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	<b>0,00%</b> , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	<b>jusqu'à £ 0</b>
<b>Coûts de sortie</b>	<b>0,00%</b> , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	<b>jusqu'à £ 0</b>
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	<b>3,12%</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	<b>£ 312</b>
<b>Coûts de transaction</b>	<b>0,27%</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts, calculée en base annualisée, fondée sur une moyenne des frais de transaction encourus par le produit au cours des trois années précédentes lors de l'achat ou de la vente des investissements sous-jacents. Le montant réel dépendra du volume que nous achetons et vendons.	<b>£ 27</b>
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	<b>0,00%</b> . Aucune commission de performance n'a été facturée en moyenne au cours des cinq dernières années. Nous facturons 15% de la surperformance par rapport au plus élevé de (A) zéro et (B) la performance de l'indice Stoxx Europe 600® Net Return au cours de la période de référence de performance telle que définie dans le prospectus. La durée de la Période de référence de performance est de cinq (5) exercices, appliquée sur une base glissante. Le montant réel dépendra de la performance de votre investissement.	<b>£ 0</b>

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée («RHP») : 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante : Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à [info@bgam-fr.com](mailto:info@bgam-fr.com). Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

## Autres informations pertinentes

**Scénarios de performance :** Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU1266865952/en/KID/>.

**Performances passées :** Vous pouvez télécharger les performances passées de ou des 3 dernière(s) année(s) sur notre site Internet sur <https://bgsicav.priips-performance-chart.com/LU1266865952/en/KID/>.

## Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### BG LONG TERM VALUE (« le Compartiment ») un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds ») Classe S EUR – LU1266866091

Initiateur du PRIIP : Boussard & Gavaudan SICAV

www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BG LONG TERM VALUE est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

**Exactes et à jour au: 12 janvier 2023**

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en EUR. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (« OPCVM »), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la « loi sur les fonds d'investissement »), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

### Objectifs

**Objectif d'investissement :** Le Compartiment privilégie les marchés d'actions de l'Union européenne, du Royaume-Uni et de la Suisse. L'objectif du Compartiment est de surperformer l'indice Stoxx Europe 600 Net Return sur un horizon d'investissement recommandé de cinq ans.

**Politique d'investissement :** Le Compartiment est à tout moment exposé, à hauteur de 60% minimum, à un ou plusieurs marchés d'actions d'un ou plusieurs pays de l'Union européenne (y compris les marchés de la zone euro), du Royaume-Uni et de la Suisse. Le Compartiment est également investi à hauteur de 75% au moins en actions de pays de l'Union européenne. Le Compartiment est éligible au « Plan Épargne en Action » français.

L'exposition au risque de change sur les devises autres que celles de l'Union européenne (y compris la zone euro), du Royaume-Uni et de la Suisse est plafonnée à 30%. L'exposition au risque de marché autre que celui de l'Union européenne, du Royaume-Uni et de la Suisse est également plafonnée à 30%.

La politique d'investissement se fonde sur une compréhension fine des fondamentaux et de la dynamique sectorielle des entreprises dans lesquelles le portefeuille est investi et sur l'expertise de la société de gestion dans l'évaluation de leurs instruments cotés et la négociation de ces instruments.

La stratégie d'investissement du Compartiment peut conduire l'équipe de gestion à :

- investir dans des actions de petites et moyennes capitalisations (définies comme des actions de sociétés dont la capitalisation boursière est comprise entre 20 millions d'euros et un milliard d'euros). Ces actions peuvent représenter une part substantielle des actifs du Compartiment ;
- investir jusqu'à 25% de l'actif net du Compartiment dans des obligations d'entreprises, en particulier des obligations de qualité inférieure à « investment grade », et dans des obligations émises par des entités publiques ;
- utiliser des instruments dérivés et des dérivés intégrés afin d'obtenir une exposition suffisante au marché, de procéder à des arbitrages ou de se couvrir.

Le Compartiment est géré activement et utilise l'indice de référence à des fins de comparaison de performance et de calcul de la commission de performance. Le Gestionnaire d'investissement n'est en aucun cas contraint

par un indice de référence dans le positionnement de son portefeuille. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être complet ou significatif. L'indice de référence ne tient pas compte de la stratégie ESG promue par le Compartiment.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

**Rachats et liquidité :** Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

**Politique de distribution :** Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

### Investisseurs visés :

Cette catégorie S convient, à la discrétion de la société de gestion, au personnel (hormis les « US Persons ») et aux autres parties liées du gestionnaire en investissements, de la société de gestion et de leurs sociétés affiliées. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Il est destiné aux investisseurs qui cherchent une exposition aux marchés d'actions européens. Le produit est éligible au « Plan Épargne en Actions » français (« PEA »). Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Compartiment dépendra des circonstances individuelles de chacun, et notamment du patrimoine personnel, des besoins actuels et à long terme de chacun et du souhait ou non d'être exposé à certains risques. Il est vivement recommandé de diversifier ses investissements afin de réduire le risque d'exposition à des risques spécifiques.

L'investissement minimum est de EUR 1,000.

### Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. Le conseil d'administration peut y mettre un terme de manière unilatérale aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

### Informations pratiques

**Dépositaire :** CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

**Informations complémentaires :** Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en actions d'un autre

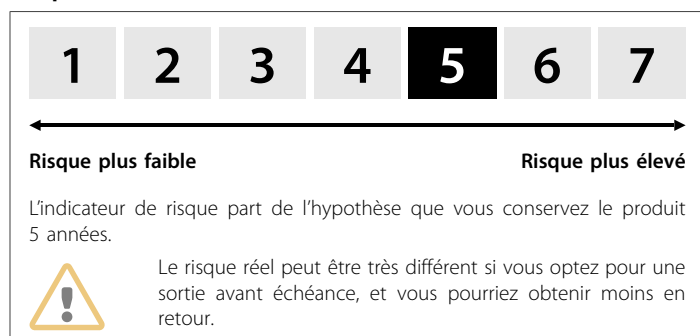
compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section « Conversion d'actions » du prospectus.

Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur [www.boussard-gavaudan.com](http://www.boussard-gavaudan.com).

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque moyenne à élevée.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Défavorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 mars 2015 et 31 mars 2020.

**Intermédiaire:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29 janvier 2016 et 29 janvier 2021.

**Favorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 novembre 2012 et 30 novembre 2017.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		€ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	€ 1.264 -87,4 %	€ 1.214 -34,4 %
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	€ 7.791 -22,1 %	€ 8.788 -2,6 %
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	€ 10.600 6,0 %	€ 13.516 6,2 %
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	€ 15.250 52,5 %	€ 17.050 11,3 %

## Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan SICAV n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan SICAV pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) € 10.000 est investi.

Exemple d'investissement € 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
<b>Coûts totaux</b>	<b>€ 189</b>	<b>€ 1.340</b>
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	<b>1,9%</b>	<b>2,0%</b>

(\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,2% avant déduction des coûts et de 6,2% après cette déduction.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	<b>0,00%</b> , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	<b>jusqu'à € 0</b>
<b>Coûts de sortie</b>	<b>0,00%</b> , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	<b>jusqu'à € 0</b>
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	<b>1,62%</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	<b>€ 162</b>
<b>Coûts de transaction</b>	<b>0,27%</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts, calculée en base annualisée, fondée sur une moyenne des frais de transaction encourus par le produit au cours des trois années précédentes lors de l'achat ou de la vente des investissements sous-jacents. Le montant réel dépendra du volume que nous achetons et vendons.	<b>€ 27</b>
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	<b>0,00%</b> . Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	<b>€ 0</b>

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée («RHP») : 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante : Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à [info@bgam-fr.com](mailto:info@bgam-fr.com). Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

## Autres informations pertinentes

**Scénarios de performance :** Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU1266866091/en/KID/>.

**Performances passées :** Vous pouvez télécharger les performances passées de ou des 7 dernière(s) année(s) sur notre site Internet sur <https://bgsicav.priips-performance-chart.com/LU1266866091/en/KID/>.



## Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## BG LONG TERM VALUE (« le Compartiment ») un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds ») Classe Z EUR – LU2411726511

Initiateur du PRIIP : Boussard & Gavaudan SICAV

www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BG LONG TERM VALUE est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

**Exactes et à jour au: 12 janvier 2023**

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en EUR. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières («OPCVM»), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la «loi sur les fonds d'investissement»), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

### Objectifs

**Objectif d'investissement :** Le Compartiment privilégie les marchés d'actions de l'Union européenne, du Royaume-Uni et de la Suisse. L'objectif du Compartiment est de surperformer l'indice Stoxx Europe 600 Net Return sur un horizon d'investissement recommandé de cinq ans.

**Politique d'investissement :** Le Compartiment est à tout moment exposé, à hauteur de 60% minimum, à un ou plusieurs marchés d'actions d'un ou plusieurs pays de l'Union européenne (y compris les marchés de la zone euro), du Royaume-Uni et de la Suisse. Le Compartiment est également investi à hauteur de 75% au moins en actions de pays de l'Union européenne. Le Compartiment est éligible au « Plan Épargne en Action » français.

L'exposition au risque de change sur les devises autres que celles de l'Union européenne (y compris la zone euro), du Royaume-Uni et de la Suisse est plafonnée à 30%. L'exposition au risque de marché autre que celui de l'Union européenne, du Royaume-Uni et de la Suisse est également plafonnée à 30%.

La politique d'investissement se fonde sur une compréhension fine des fondamentaux et de la dynamique sectorielle des entreprises dans lesquelles le portefeuille est investi et sur l'expertise de la société de gestion dans l'évaluation de leurs instruments cotés et la négociation de ces instruments.

La stratégie d'investissement du Compartiment peut conduire l'équipe de gestion à :

- investir dans des actions de petites et moyennes capitalisations (définies comme des actions de sociétés dont la capitalisation boursière est comprise entre 20 millions d'euros et un milliard d'euros). Ces actions peuvent représenter une part substantielle des actifs du Compartiment ;
- investir jusqu'à 25% de l'actif net du Compartiment dans des obligations d'entreprises, en particulier des obligations de qualité inférieure à « investment grade », et dans des obligations émises par des entités publiques ;
- utiliser des instruments dérivés et des dérivés intégrés afin d'obtenir une exposition suffisante au marché, de procéder à des arbitrages ou de se couvrir.

Le Compartiment est géré activement et utilise l'indice de référence à des fins de comparaison de performance et de calcul de la commission de performance. Le Gestionnaire d'investissement n'est en aucun cas contraint

par un indice de référence dans le positionnement de son portefeuille. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être complet ou significatif. L'indice de référence ne tient pas compte de la stratégie ESG promue par le Compartiment.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

**Rachats et liquidité :** Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

**Politique de distribution :** Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

### Investisseurs visés :

Cette catégorie Z convient aux Investisseurs (excepté les «US Persons») de la part Z du fonds «BG Long Term Value» (un OPCVM français de droit français) qui a fusionné dans le Compartiment. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Il est destiné aux investisseurs qui cherchent une exposition aux marchés d'actions européens. Le produit est éligible au « Plan Épargne en Actions » français («PEA»). Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Compartiment dépendra des circonstances individuelles de chacun, et notamment du patrimoine personnel, des besoins actuels et à long terme de chacun et du souhait ou non d'être exposé à certains risques. Il est vivement recommandé de diversifier ses investissements afin de réduire le risque d'exposition à des risques spécifiques.

L'investissement minimum est de EUR 0.01.

### Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. Le conseil d'administration peut y mettre un terme de manière unilatérale aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

### Informations pratiques

**Dépositaire :** CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

**Informations complémentaires :** Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en actions d'un autre

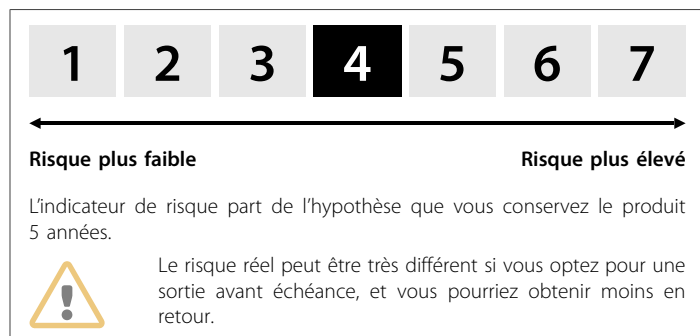
compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section « Conversion d'actions » du prospectus.

Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur [www.boussard-gavaudan.com](http://www.boussard-gavaudan.com).

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque moyenne.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Défavorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 mars 2015 et 31 mars 2020.

**Intermédiaire:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29 mars 2014 et 29 mars 2019.

**Favorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 novembre 2012 et 30 novembre 2017.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		€ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	€ 3.300 -67,0 %	€ 2.693 -23,1 %
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	€ 7.744 -22,6 %	€ 8.399 -3,4 %
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	€ 10.507 5,1 %	€ 12.821 5,1 %
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	€ 15.167 51,7 %	€ 15.933 9,8 %

## Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan SICAV n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan SICAV pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.



## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) € 10.000 est investi.

Exemple d'investissement € 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
<b>Coûts totaux</b>	<b>€ 341</b>	<b>€ 2.133</b>
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	<b>3,4 %</b>	<b>3,3 %</b>

(\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,4% avant déduction des coûts et de 5,1% après cette déduction.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	<b>0,00%</b> , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	<b>jusqu'à € 0</b>
<b>Coûts de sortie</b>	<b>0,00%</b> , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	<b>jusqu'à € 0</b>
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	<b>3,14%</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	<b>€ 314</b>
<b>Coûts de transaction</b>	<b>0,27%</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts, calculée en base annualisée, fondée sur une moyenne des frais de transaction encourus par le produit au cours des trois années précédentes lors de l'achat ou de la vente des investissements sous-jacents. Le montant réel dépendra du volume que nous achetons et vendons.	<b>€ 27</b>
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	<b>0,00%</b> . Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	<b>€ 0</b>

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée («RHP») : 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante : Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à [info@bgam-fr.com](mailto:info@bgam-fr.com). Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

## Autres informations pertinentes

**Scénarios de performance :** Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU2411726511/en/KID/>.

**Performances passées :** Il n'y a pas de données de performance suffisantes disponibles pour fournir un tableau des performances annuelles passées.

## Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### BG LONG TERM VALUE (« le Compartiment ») un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds ») Classe I EUR – LU1266864989

Initiateur du PRIIP: Boussard & Gavaudan SICAV

www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BG LONG TERM VALUE est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

**Exactes et à jour au: 12 janvier 2023**

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en EUR. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières («OPCVM»), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la «loi sur les fonds d'investissement»), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

### Objectifs

**Objectif d'investissement :** Le Compartiment privilégie les marchés d'actions de l'Union européenne, du Royaume-Uni et de la Suisse. L'objectif du Compartiment est de surperformer l'indice Stoxx Europe 600 Net Return sur un horizon d'investissement recommandé de cinq ans.

**Politique d'investissement :** Le Compartiment est à tout moment exposé, à hauteur de 60% minimum, à un ou plusieurs marchés d'actions d'un ou plusieurs pays de l'Union européenne (y compris les marchés de la zone euro), du Royaume-Uni et de la Suisse. Le Compartiment est également investi à hauteur de 75% au moins en actions de pays de l'Union européenne. Le Compartiment est éligible au «Plan Épargne en Action» français.

L'exposition au risque de change sur les devises autres que celles de l'Union européenne (y compris la zone euro), du Royaume-Uni et de la Suisse est plafonnée à 30%. L'exposition au risque de marché autre que celui de l'Union européenne, du Royaume-Uni et de la Suisse est également plafonnée à 30%.

La politique d'investissement se fonde sur une compréhension fine des fondamentaux et de la dynamique sectorielle des entreprises dans lesquelles le portefeuille est investi et sur l'expertise de la société de gestion dans l'évaluation de leurs instruments cotés et la négociation de ces instruments.

La stratégie d'investissement du Compartiment peut conduire l'équipe de gestion à :

- investir dans des actions de petites et moyennes capitalisations (définies comme des actions de sociétés dont la capitalisation boursière est comprise entre 20 millions d'euros et un milliard d'euros). Ces actions peuvent représenter une part substantielle des actifs du Compartiment ;
- investir jusqu'à 25% de l'actif net du Compartiment dans des obligations d'entreprises, en particulier des obligations de qualité inférieure à «investment grade», et dans des obligations émises par des entités publiques ;
- utiliser des instruments dérivés et des dérivés intégrés afin d'obtenir une exposition suffisante au marché, de procéder à des arbitrages ou de se couvrir.

Le Compartiment est géré activement et utilise l'indice de référence à des fins de comparaison de performance et de calcul de la commission de performance. Le Gestionnaire d'investissement n'est en aucun cas contraint par un indice de référence dans le positionnement de son portefeuille. L'écart

par rapport à l'indice de référence peut être complet ou significatif. L'indice de référence ne tient pas compte de la stratégie ESG promue par le Compartiment.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

**Rachats et liquidité :** Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

**Politique de distribution :** Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

### Investisseurs visés :

Cette catégorie I convient aux investisseurs institutionnels exclusivement (hormis les «US Persons»). L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Il est destiné aux investisseurs qui cherchent une exposition aux marchés d'actions européens. Le produit est éligible au «Plan Épargne en Actions» français («PEA»). Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Compartiment dépendra des circonstances individuelles de chacun, et notamment du patrimoine personnel, des besoins actuels et à long terme de chacun et du souhait ou non d'être exposé à certains risques. Il est vivement recommandé de diversifier ses investissements afin de réduire le risque d'exposition à des risques spécifiques.

L'investissement minimum est de EUR 1,000,000.

### Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. Le conseil d'administration peut y mettre un terme de manière unilatérale aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

### Informations pratiques

**Dépositaire :** CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

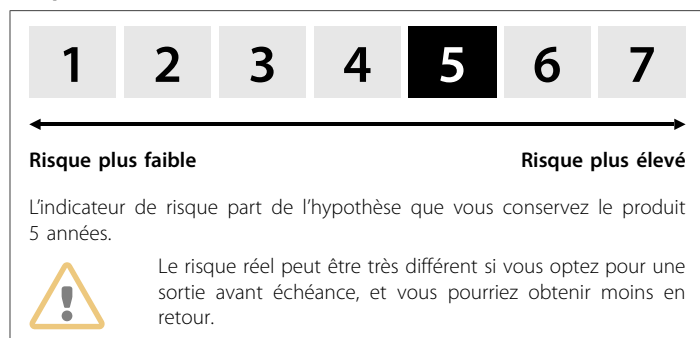
**Informations complémentaires :** Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en actions d'un autre compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section «Conversion d'actions» du prospectus.

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant

Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur [www.boussard-gavaudan.com](http://www.boussard-gavaudan.com).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque moyenne à élevée.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Défavorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 mars 2015 et 31 mars 2020.

**Intermédiaire:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29 mars 2014 et 29 mars 2019.

**Favorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 novembre 2012 et 30 novembre 2017.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		€ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
<b>Minimum</b>	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b>		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	€ 1.264 -87,4 %	€ 1.214 -34,4 %
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	€ 7.747 -22,5 %	€ 8.432 -3,4 %
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	€ 10.529 5,3 %	€ 12.930 5,3 %
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	€ 15.172 51,7 %	€ 16.171 10,1 %

## Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan SICAV n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan SICAV pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

## Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) € 10.000 est investi.

Exemple d'investissement € 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
<b>Coûts totaux</b>	<b>€ 290</b>	<b>€ 2.023</b>
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	<b>2,9 %</b>	<b>3,1 %</b>

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,4 % avant déduction des coûts et de 5,3 % après cette déduction.

## Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	<b>0,00 %</b> , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	<b>jusqu'à € 0</b>
<b>Coûts de sortie</b>	<b>0,00 %</b> , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	<b>jusqu'à € 0</b>
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	<b>2,08 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	<b>€ 208</b>
<b>Coûts de transaction</b>	<b>0,27 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts, calculée en base annualisée, fondée sur une moyenne des frais de transaction encourus par le produit au cours des trois années précédentes lors de l'achat ou de la vente des investissements sous-jacents. Le montant réel dépendra du volume que nous achetons et vendons.	<b>€ 27</b>
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	<b>0,56 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation, calculée en base annuelle et fondée sur la moyenne des cinq dernières années. Nous facturons 15 % de la surperformance par rapport au plus élevé de (A) zéro et (B) la performance de l'indice Stoxx Europe 600® Net Return au cours de la période de référence de performance telle que définie dans le prospectus. La durée de la Période de référence de performance est de cinq (5) exercices, appliquée sur une base glissante. Le montant réel dépendra de la performance de votre investissement.	<b>€ 56</b>

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée (« RHP ») : 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante : Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à [info@bgam-fr.com](mailto:info@bgam-fr.com). Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

## Autres informations pertinentes

**Scénarios de performance :** Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU1266864989/en/KID/>.

**Performances passées :** Vous pouvez télécharger les performances passées de ou des 7 dernière(s) année(s) sur notre site Internet sur <https://bgsicav.priips-performance-chart.com/LU1266864989/en/KID/>.

## Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### BG LONG TERM VALUE (« le Compartiment ») un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds ») Classe I GBP – LU1266865101

Initiateur du PRIIP: Boussard & Gavaudan SICAV

www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BG LONG TERM VALUE est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

**Exactes et à jour au: 12 janvier 2023**

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en GBP. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières («OPCVM»), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la «loi sur les fonds d'investissement»), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

### Objectifs

**Objectif d'investissement :** Le Compartiment privilégie les marchés d'actions de l'Union européenne, du Royaume-Uni et de la Suisse. L'objectif du Compartiment est de surperformer l'indice Stoxx Europe 600 Net Return sur un horizon d'investissement recommandé de cinq ans.

**Politique d'investissement :** Le Compartiment est à tout moment exposé, à hauteur de 60% minimum, à un ou plusieurs marchés d'actions d'un ou plusieurs pays de l'Union européenne (y compris les marchés de la zone euro), du Royaume-Uni et de la Suisse. Le Compartiment est également investi à hauteur de 75% au moins en actions de pays de l'Union européenne. Le Compartiment est éligible au «Plan Épargne en Action» français.

L'exposition au risque de change sur les devises autres que celles de l'Union européenne (y compris la zone euro), du Royaume-Uni et de la Suisse est plafonnée à 30%. L'exposition au risque de marché autre que celui de l'Union européenne, du Royaume-Uni et de la Suisse est également plafonnée à 30%.

La politique d'investissement se fonde sur une compréhension fine des fondamentaux et de la dynamique sectorielle des entreprises dans lesquelles le portefeuille est investi et sur l'expertise de la société de gestion dans l'évaluation de leurs instruments cotés et la négociation de ces instruments.

La stratégie d'investissement du Compartiment peut conduire l'équipe de gestion à :

- investir dans des actions de petites et moyennes capitalisations (définies comme des actions de sociétés dont la capitalisation boursière est comprise entre 20 millions d'euros et un milliard d'euros). Ces actions peuvent représenter une part substantielle des actifs du Compartiment ;
- investir jusqu'à 25% de l'actif net du Compartiment dans des obligations d'entreprises, en particulier des obligations de qualité inférieure à «investment grade», et dans des obligations émises par des entités publiques ;
- utiliser des instruments dérivés et des dérivés intégrés afin d'obtenir une exposition suffisante au marché, de procéder à des arbitrages ou de se couvrir.

Le Compartiment est géré activement et utilise l'indice de référence à des fins de comparaison de performance et de calcul de la commission de performance. Le Gestionnaire d'investissement n'est en aucun cas contraint par un indice de référence dans le positionnement de son portefeuille. L'écart

par rapport à l'indice de référence peut être complet ou significatif. L'indice de référence ne tient pas compte de la stratégie ESG promue par le Compartiment.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

**Rachats et liquidité :** Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

**Politique de distribution :** Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

### Investisseurs visés :

Cette catégorie I convient aux investisseurs institutionnels exclusivement (hormis les «US Persons»). L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Il est destiné aux investisseurs qui cherchent une exposition aux marchés d'actions européens. Le produit est éligible au «Plan Épargne en Actions» français («PEA»). Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Compartiment dépendra des circonstances individuelles de chacun, et notamment du patrimoine personnel, des besoins actuels et à long terme de chacun et du souhait ou non d'être exposé à certains risques. Il est vivement recommandé de diversifier ses investissements afin de réduire le risque d'exposition à des risques spécifiques.

L'investissement minimum est de GBP 1,000,000.

### Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. Le conseil d'administration peut y mettre un terme de manière unilatérale aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

### Informations pratiques

**Dépositaire :** CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

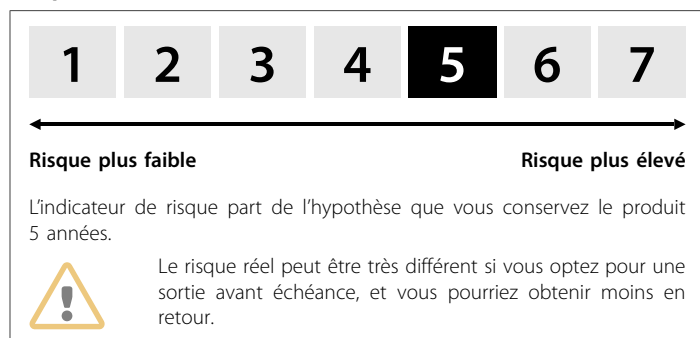
**Informations complémentaires :** Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en actions d'un autre compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section «Conversion d'actions» du prospectus.

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant

Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur [www.boussard-gavaudan.com](http://www.boussard-gavaudan.com).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque moyenne à élevée.

Cela évalue les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit à un niveau modéré à élevé, et si les conditions de marché venaient à se détériorer, il est susceptible de que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Attention au risque de change.** Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Tous les risques affectant le produit ne sont pas repris de manière adéquate dans l'indicateur de risque synthétique (SRI).

Cette notation ne prend pas en compte d'autres facteurs de risque qui devraient être pris en considération avant d'investir, y compris le risque de crédit et le risque de surexposition dès lors que ce produit peut avoir recours à un levier atteignant jusqu'à deux fois sa valeur liquidative.

Ce produit ne comporte aucune protection à l'égard des performances futures du marché, de sorte que vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

**Au-delà des risques intégrés dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent affecter la performance du fonds. Veuillez vous référer au prospectus du fonds, disponible sans frais sur [www.boussard-gavaudan.com](http://www.boussard-gavaudan.com).**

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Défavorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 mars 2015 et 31 mars 2020.

**Intermédiaire:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28 juin 2014 et 28 juin 2019.

**Favorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 novembre 2012 et 30 novembre 2017.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		£ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	£ 1.234 -87,7 %	£ 1.201 -34,6 %
Défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	£ 7.682 -23,2 %	£ 8.542 -3,1 %
Intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	£ 10.574 5,7 %	£ 13.250 5,8 %
Favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	£ 15.237 52,4 %	£ 16.520 10,6 %

## Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan SICAV n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan SICAV pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.



## Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) £ 10.000 est investi.

Exemple d'investissement £ 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
<b>Coûts totaux</b>	<b>£ 235</b>	<b>£ 1.779</b>
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	<b>2,3 %</b>	<b>2,7 %</b>

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,5 % avant déduction des coûts et de 5,8 % après cette déduction.

## Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	<b>0,00 %</b> , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	<b>jusqu'à £ 0</b>
<b>Coûts de sortie</b>	<b>0,00 %</b> , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	<b>jusqu'à £ 0</b>
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	<b>2,08 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	<b>£ 208</b>
<b>Coûts de transaction</b>	<b>0,27 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts, calculée en base annualisée, fondée sur une moyenne des frais de transaction encourus par le produit au cours des trois années précédentes lors de l'achat ou de la vente des investissements sous-jacents. Le montant réel dépendra du volume que nous achetons et vendons.	<b>£ 27</b>
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	<b>0,00 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation, calculée en base annuelle et fondée sur la moyenne des cinq dernières années. Nous facturons 15 % de la surperformance par rapport au plus élevé de (A) zéro et (B) la performance de l'indice Stoxx Europe 600® Net Return au cours de la période de référence de performance telle que définie dans le prospectus. La durée de la Période de référence de performance est de cinq (5) exercices, appliquée sur une base glissante. Le montant réel dépendra de la performance de votre investissement.	<b>£ 0</b>

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée (« RHP ») : 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante : Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à [info@bgam-fr.com](mailto:info@bgam-fr.com). Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

## Autres informations pertinentes

**Scénarios de performance :** Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU1266865101/en/KID/>.

**Performances passées :** Vous pouvez télécharger les performances passées de ou des 5 dernière(s) année(s) sur notre site Internet sur <https://bgsicav.priips-performance-chart.com/LU1266865101/en/KID/>.

## Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### BG LONG TERM VALUE (« le Compartiment ») un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds ») Classe P EUR – LU1266865283

Initiateur du PRIIP: Boussard & Gavaudan SICAV  
www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BG LONG TERM VALUE est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

**Exactes et à jour au: 12 janvier 2023**

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en EUR. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières («OPCVM»), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la «loi sur les fonds d'investissement»), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

### Objectifs

**Objectif d'investissement :** Le Compartiment privilégie les marchés d'actions de l'Union européenne, du Royaume-Uni et de la Suisse. L'objectif du Compartiment est de surperformer l'indice Stoxx Europe 600 Net Return sur un horizon d'investissement recommandé de cinq ans.

**Politique d'investissement :** Le Compartiment est à tout moment exposé, à hauteur de 60% minimum, à un ou plusieurs marchés d'actions d'un ou plusieurs pays de l'Union européenne (y compris les marchés de la zone euro), du Royaume-Uni et de la Suisse. Le Compartiment est également investi à hauteur de 75% au moins en actions de pays de l'Union européenne. Le Compartiment est éligible au «Plan Épargne en Action» français.

L'exposition au risque de change sur les devises autres que celles de l'Union européenne (y compris la zone euro), du Royaume-Uni et de la Suisse est plafonnée à 30%. L'exposition au risque de marché autre que celui de l'Union européenne, du Royaume-Uni et de la Suisse est également plafonnée à 30%.

La politique d'investissement se fonde sur une compréhension fine des fondamentaux et de la dynamique sectorielle des entreprises dans lesquelles le portefeuille est investi et sur l'expertise de la société de gestion dans l'évaluation de leurs instruments cotés et la négociation de ces instruments.

La stratégie d'investissement du Compartiment peut conduire l'équipe de gestion à :

- investir dans des actions de petites et moyennes capitalisations (définies comme des actions de sociétés dont la capitalisation boursière est comprise entre 20 millions d'euros et un milliard d'euros). Ces actions peuvent représenter une part substantielle des actifs du Compartiment ;
- investir jusqu'à 25% de l'actif net du Compartiment dans des obligations d'entreprises, en particulier des obligations de qualité inférieure à «investment grade», et dans des obligations émises par des entités publiques ;
- utiliser des instruments dérivés et des dérivés intégrés afin d'obtenir une exposition suffisante au marché, de procéder à des arbitrages ou de se couvrir.

Le Compartiment est géré activement et utilise l'indice de référence à des fins de comparaison de performance et de calcul de la commission de performance. Le Gestionnaire d'investissement n'est en aucun cas contraint par un indice de référence dans le positionnement de son portefeuille. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être complet ou significatif. L'indice de référence ne tient pas compte de la stratégie ESG promue par le Compartiment.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

**Rachats et liquidité :** Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

**Politique de distribution :** Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

### Investisseurs visés :

Cette catégorie P peut être souscrite (excepté par les «US Persons»), à la discrétion de la Société de gestion, par les investisseurs répondant aux critères d'éligibilité suivants: (a) les investisseurs particuliers investissant par l'intermédiaire d'un distributeur dès lors que ce distributeur: i. n'est pas autorisé en vertu des lois et réglementations locales à percevoir et/ou conserver des commissions ou tout autre avantage non monétaire; et/ou ii. fournit des services de gestion de portefeuille ou des conseils en investissement de façon indépendante (concernant les distributeurs intégrés dans l'Union européenne, ces services étant définis dans la directive MiFID II); et/ou iii. fournit des conseils non indépendants et a convenu avec l'investisseur de ne pas recevoir ou conserver des commissions; et (b) des investisseurs institutionnels. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum. Il est destiné aux investisseurs qui cherchent une exposition aux marchés d'actions européens. Le produit est éligible au «Plan Épargne en Actions» français («PEA»). Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Compartiment dépendra des circonstances individuelles de chacun, et notamment du patrimoine personnel, des besoins actuels et à long terme de chacun et du souhait ou non d'être exposé à certains risques. Il est vivement recommandé de diversifier ses investissements afin de réduire le risque d'exposition à des risques spécifiques.

L'investissement minimum est de EUR 1,000.

### Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. Le conseil d'administration peut y mettre un terme de manière unilatérale aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

### Informations pratiques

**Dépositaire :** CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

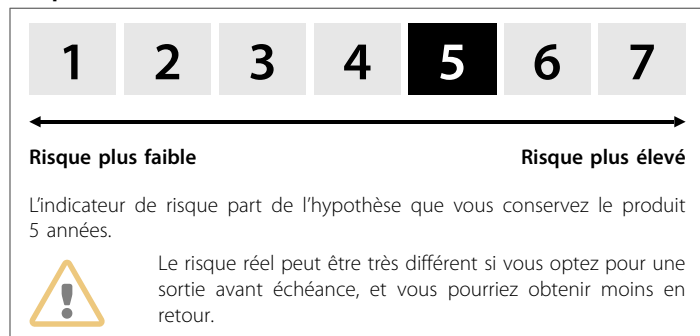
**Informations complémentaires :** Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en actions d'un autre compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section «Conversion d'actions» du prospectus.

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant

Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur [www.boussard-gavaudan.com](http://www.boussard-gavaudan.com).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque moyenne à élevée.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Défavorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 mars 2015 et 31 mars 2020.

**Intermédiaire:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29 mars 2014 et 29 mars 2019.

**Favorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 novembre 2012 et 30 novembre 2017.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		€ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	€ 1.037 -89,6 %	€ 1.080 -35,9 %
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	€ 7.749 -22,5 %	€ 8.464 -3,3 %
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	€ 10.544 5,4 %	€ 13.048 5,5 %
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	€ 15.172 51,7 %	€ 16.437 10,5 %

## Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan SICAV n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan SICAV pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi

(rendement annuel de 0%) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) € 10.000 est investi.

Exemple d'investissement € 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
<b>Coûts totaux</b>	<b>€ 235</b>	<b>€ 1.819</b>
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	<b>2,3 %</b>	<b>2,8 %</b>

(\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,3% avant déduction des coûts et de 5,5% après cette déduction.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	<b>0,00 %</b> , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	<b>jusqu'à € 0</b>
<b>Coûts de sortie</b>	<b>0,00 %</b> , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	<b>jusqu'à € 0</b>
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	<b>2,07 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	<b>€ 207</b>
<b>Coûts de transaction</b>	<b>0,27 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts, calculée en base annualisée, fondée sur une moyenne des frais de transaction encourus par le produit au cours des trois années précédentes lors de l'achat ou de la vente des investissements sous-jacents. Le montant réel dépendra du volume que nous achetons et vendons.	<b>€ 27</b>
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	<b>0,01 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation, calculée en base annuelle et fondée sur la moyenne des cinq dernières années. Nous facturons 15 % de la surperformance par rapport au plus élevé de (A) zéro et (B) la performance de l'indice Stoxx Europe 600® Net Return au cours de la période de référence de performance telle que définie dans le prospectus. La durée de la Période de référence de performance est de cinq (5) exercices, appliquée sur une base glissante. Le montant réel dépendra de la performance de votre investissement.	<b>€ 1</b>

### Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

#### Période de détention recommandée (« RHP ») : 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

### Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante : Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à [info@bgam-fr.com](mailto:info@bgam-fr.com). Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

### Autres informations pertinentes

**Scénarios de performance :** Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU1266865283/en/KID/>.

**Performances passées :** Vous pouvez télécharger les performances passées de ou des 4 dernière(s) année(s) sur notre site Internet sur <https://bgsicav.priips-performance-chart.com/LU1266865283/en/KID/>.

## Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### BG LONG TERM VALUE (« le Compartiment ») un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds ») Classe R EUR – LU1266865796

Initiateur du PRIIP: Boussard & Gavaudan SICAV

www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BG LONG TERM VALUE est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

**Exactes et à jour au: 12 janvier 2023**

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en EUR. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières («OPCVM»), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la «loi sur les fonds d'investissement»), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

### Objectifs

**Objectif d'investissement :** Le Compartiment privilégie les marchés d'actions de l'Union européenne, du Royaume-Uni et de la Suisse. L'objectif du Compartiment est de surperformer l'indice Stoxx Europe 600 Net Return sur un horizon d'investissement recommandé de cinq ans.

**Politique d'investissement :** Le Compartiment est à tout moment exposé, à hauteur de 60% minimum, à un ou plusieurs marchés d'actions d'un ou plusieurs pays de l'Union européenne (y compris les marchés de la zone euro), du Royaume-Uni et de la Suisse. Le Compartiment est également investi à hauteur de 75% au moins en actions de pays de l'Union européenne. Le Compartiment est éligible au «Plan Épargne en Action» français.

L'exposition au risque de change sur les devises autres que celles de l'Union européenne (y compris la zone euro), du Royaume-Uni et de la Suisse est plafonnée à 30%. L'exposition au risque de marché autre que celui de l'Union européenne, du Royaume-Uni et de la Suisse est également plafonnée à 30%.

La politique d'investissement se fonde sur une compréhension fine des fondamentaux et de la dynamique sectorielle des entreprises dans lesquelles le portefeuille est investi et sur l'expertise de la société de gestion dans l'évaluation de leurs instruments cotés et la négociation de ces instruments.

La stratégie d'investissement du Compartiment peut conduire l'équipe de gestion à :

- investir dans des actions de petites et moyennes capitalisations (définies comme des actions de sociétés dont la capitalisation boursière est comprise entre 20 millions d'euros et un milliard d'euros). Ces actions peuvent représenter une part substantielle des actifs du Compartiment ;
- investir jusqu'à 25% de l'actif net du Compartiment dans des obligations d'entreprises, en particulier des obligations de qualité inférieure à «investment grade», et dans des obligations émises par des entités publiques ;
- utiliser des instruments dérivés et des dérivés intégrés afin d'obtenir une exposition suffisante au marché, de procéder à des arbitrages ou de se couvrir.

Le Compartiment est géré activement et utilise l'indice de référence à des fins de comparaison de performance et de calcul de la commission de performance. Le Gestionnaire d'investissement n'est en aucun cas contraint par un indice de référence dans le positionnement de son portefeuille. L'écart

par rapport à l'indice de référence peut être complet ou significatif. L'indice de référence ne tient pas compte de la stratégie ESG promue par le Compartiment.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

**Rachats et liquidité :** Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

**Politique de distribution :** Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

### Investisseurs visés :

Cette catégorie R convient à tous les investisseurs (hormis les «US Persons»). L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Il est destiné aux investisseurs qui cherchent une exposition aux marchés d'actions européens. Le produit est éligible au «Plan Épargne en Actions» français («PEA»). Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Compartiment dépendra des circonstances individuelles de chacun, et notamment du patrimoine personnel, des besoins actuels et à long terme de chacun et du souhait ou non d'être exposé à certains risques. Il est vivement recommandé de diversifier ses investissements afin de réduire le risque d'exposition à des risques spécifiques.

L'investissement minimum est de EUR 1,000.

### Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. Le conseil d'administration peut y mettre un terme de manière unilatérale aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

### Informations pratiques

**Dépositaire :** CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

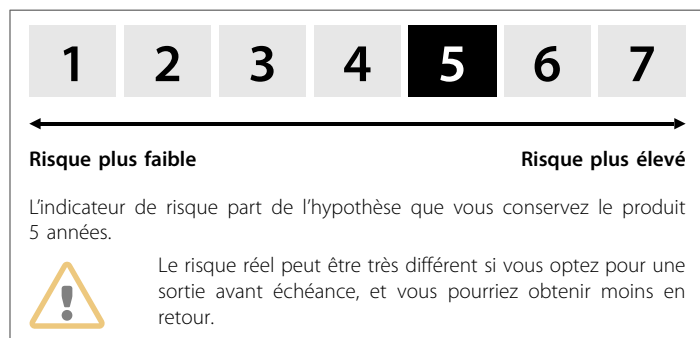
**Informations complémentaires :** Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en actions d'un autre compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section «Conversion d'actions» du prospectus.

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant

Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur [www.boussard-gavaudan.com](http://www.boussard-gavaudan.com).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque moyenne à élevée.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Défavorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 mars 2015 et 31 mars 2020.

**Intermédiaire:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29 janvier 2016 et 29 janvier 2021.

**Favorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 novembre 2012 et 30 novembre 2017.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		€ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 1.264 -87,4 %	€ 1.215 -34,4 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 7.663 -23,4 %	€ 8.127 -4,1 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 10.447 4,5 %	€ 12.506 4,6 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 15.009 50,1 %	€ 15.772 9,5 %

## Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan SICAV n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan SICAV pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.



## Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) € 10.000 est investi.

Exemple d'investissement € 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
<b>Coûts totaux</b>	<b>€ 349</b>	<b>€ 2.333</b>
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	<b>3,5 %</b>	<b>3,6 %</b>

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,2 % avant déduction des coûts et de 4,6 % après cette déduction.

## Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	<b>0,00 %</b> , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	<b>jusqu'à € 0</b>
<b>Coûts de sortie</b>	<b>0,00 %</b> , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	<b>jusqu'à € 0</b>
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	<b>3,10 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	<b>€ 310</b>
<b>Coûts de transaction</b>	<b>0,27 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts, calculée en base annualisée, fondée sur une moyenne des frais de transaction encourus par le produit au cours des trois années précédentes lors de l'achat ou de la vente des investissements sous-jacents. Le montant réel dépendra du volume que nous achetons et vendons.	<b>€ 27</b>
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	<b>0,12 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation, calculée en base annuelle et fondée sur la moyenne des cinq dernières années. Nous facturons 15 % de la surperformance par rapport au plus élevé de (A) zéro et (B) la performance de l'indice Stoxx Europe 600® Net Return au cours de la période de référence de performance telle que définie dans le prospectus. La durée de la Période de référence de performance est de cinq (5) exercices, appliquée sur une base glissante. Le montant réel dépendra de la performance de votre investissement.	<b>€ 12</b>

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée (« RHP ») : 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante : Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à [info@bgam-fr.com](mailto:info@bgam-fr.com). Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

## Autres informations pertinentes

**Scénarios de performance :** Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU1266865796/en/KID/>.

**Performances passées :** Vous pouvez télécharger les performances passées de ou des 6 dernière(s) année(s) sur notre site Internet sur <https://bgsicav.priips-performance-chart.com/LU1266865796/en/KID/>.